

Réunion téléphonique Direction de l'Aude - OS du 14 mai : les arnaques !

Pour la direction étaient présents M. Demonet (nouveau directeur) ainsi que M. Maynau et Mme Goutaudier. La réunion téléphonique a duré de 16h15 à 18h00. **Le thème principal était le retrait des jours RTT/Congés dans l'Aude.**

Voici un résumé.



Banderole de soignants en lutte automne 2019

1 – Arnaque numéro 1.

La direction comprend bien qu'il y a un vrai problème, qu'elle ne pourra pas répondre de façon générale à la question générale, nous citons le directeur, « on n'a pas choisi », que c'est un « sujet sensible », qu'il ne peut que proposer « pédagogie et transparence ».

Oui la première arnaque est générale. Ce n'est pas nous qui avons décidé de réduire les budgets de la recherche française sur les corona virus dès 2002, ni de transformer la recherche en dépendance de partenariats privés qui ne subventionnent qu'en perspective de profits. **Ce n'est pas nous qui avons** choisi de réduire les budgets des hôpitaux depuis 30 ans, ni le dernier plan hôpital qui a mis les personnels hospitaliers dans la rue depuis un an. **Ce n'est pas nous qui avons** décidé de réduire considérablement les capacités de productions de la France en masques, respirateurs, matériel médical etc. **Ce n'est pas nous qui avons** décidé de ne pas réagir à l'épidémie en décembre puis à la pandémie, sans commandes de matériels ou préparation.

La seule chose que nous avons choisi parfois c'est de nous retrouver aux côtés des personnels soignants dans la grève et la rue à côté de banderoles qui disaient déjà « L'Etat compte les sous, on va bientôt compter les morts ! ». Slogans prémonitoires s'ils en étaient... **A Carcassonne**, devant l'hôpital, quelques jours avant le confinement, était posée une banderole avec le slogan suivant qui montre l'état des établissements hospitaliers : « Ici soit je suis propre, soit je mange... », point besoin d'explication...

Donc en effet, nous n'avons pas choisi de nous

retrouver sur sirius en Asa 30 (contraintes particulières, y compris garde enfants, conjoint d'un malade, personnes fragiles etc) **ou en « telec »** (télétravail) et pourtant nous aurons tous des jours de congés/RTT en moins.

Un modèle de recours général, sur le simple fait d'avoir été mis en ASA 30 et d'avoir des jours RTT retirés est mis à disposition sur notre site.

Mais ce n'est pas tout ...

2 – Arnaque numéro 2

Nous l'avons déjà fait remonter à la direction. Des agents ont été exclus du PCA et du roulement PCA alors que d'autres y ont été inclus sur des missions identiques ou des missions faisant aussi parties du PCA et des agents ont même été exclus alors que d'autres agents ont été inclus tous les jours. Ces agents n'ont bien sûr reçu aucune explication de leur hiérarchie puisqu'il n'y en a pas de rationnelle à part les discriminations, les négligences, les incohérences ou l'irrationnalité etc. La direction est bien embêtée et répond qu'elle espère que cela se fera en bonne intelligence avec le chef de service **Car en effet le décompte précis de vos jours considérés comme travaillés ou pas, va se faire par le chef de service qui doit vous informer de ce calcul,** et nous avons parfois des cas extrêmement ubuesques ou comiques si le résultat n'était pas qu'on nous prend jusqu'à 10 jours. **« Echange contradictoire entre le chef de service et l'agent »** dixit la direction !

Ensuite la direction supervisera la remontée du chef de service avant d'appliquer sa « caleulette » comme ils disent (on reviendra dessus plus loin).

La CGT ne regarde que les injustices que subissent les agents et elles doivent être solutionnées ! **Le travail aurait du être partagé ! Il y aurait du y avoir un « roulement du roulement dans le PCA ».** La direction avait convenu qu'elle examinerait les cas « moyennant preuves » ; **asurez-vous donc d'avoir un échange mail avec votre chef de service prouvant** que vous avez voulu entrer dans le PCA à telle date mais que cela vous a été refusé. Maintenant nous attendons que la direction accorde ses paroles et ses actes ! **La direction aurait demandé au chef de service de répondre dès le 18 mai !!!**

Donc surtout quand le chef de service vous écrit, faites lui part en retour des problèmes que vous avez constatés vous concernant et concernant l'organisation du service. Ensuite la direction devra en tenir compte alors qu'elle rajoute « La mécanique ne règle pas tous les cas d'inéquités ».

La CGT combattra toutes les injustices et **défendra tous les agents, chaque dossier qui sera porté à sa**

connaissance.

3 – Arnaque numéro 3

L'arnaque concernant le télétravail et les télétravailleurs. D'abord rappelons que tout le monde n'a pas pu télétravailler faute de moyens de la DG, pas assez de portables ... Donc si vous avez demandé un PC, qu'on ne vous l'a pas donné ou donné à un autre collègue (tant mieux pour lui) à votre place, n'oubliez pas de l'écrire à votre chef de service dans l'échange contradictoire (voir plus haut). **En outre semaine 21 et semaine 24 de nouveaux PC sont attendus, donc demandez-en !**

Ensuite, même les télétravailleurs auront jusque 5 jours RTT/congés retirés car la direction estime que certains pourraient ne pas avoir eu du télétravail tous les jours... Ceci sera le résultat d'une discussion entre l'agent et le chef de service. Surtout faites nous remonter tout problème si vous pensez être lésés aussi en tant que télétravailleurs ! Certaines directions avaient annoncé qu'aucun jour ne serait pris aux télétravailleurs, ce n'est pas le cas de la notre en tout cas de ce qui nous en a été dit le 14/05 par le directeur. La direction précise que la « quotité de travail réellement réalisée (??), quelque soit la position sera la base des calculs ».

4 – Arnaque numéro 4

C'est la calculette.

D'abord nous renvoyons à la note de la DG du 29/04. Le principe est simple : base de calcul de 5 jours sur chacune des deux périodes 16/03-16/04 et 17/04-31/05* (puis application du prorata de jours travaillés décidés contradictoirement avec le chef de service : voir plus haut). Exemple : j'ai travaillé zéro jour d'après le chef de service sur la première période : on me retire 5 jours de RTT ; j'ai travaillé 6 jours ouvrés sur 26 sur la 2ème période, on me retire 5 jours x 77% = 3,85 jours ...

Et se pose donc la question de l'arrondi ...

La direction ne savait toujours pas et hésitait entre arrondir au dessus ou au dessous... on voit le niveau...

Bien sûr les maladies et les jours de temps partiel sont sortis de la calculette (merci patron !)

**et non plus 23 mai.*

5 – Arnaque numéro 5

Quelques **primes (330, 660, 1000 ou 0)** seront octroyées sur le même mode que le décompte des RTT retirés c'est à dire ... par le chef de service ... et seulement pour les agents qui auront été en surcharge comparé à d'habitude (« surcroît significatif de travail » dit le décret). Vu qu'en général les services sont en surcharges et ne peuvent déjà pas tout faire, ce sera donc une surcharge de la surcharge !!

6 – Arnaque numéro 6.

Après le 31 mai tout agent qui ne serait pas au travail serait en ... congés d'office retirés sur leur compteur !! Si c'était le cas, **tous au boulot dès le 02 juin !?** Le 02 juin, rendez-vous donc au travail et faites vous constater devant témoin qu'on vous refuse de travailler et vous oblige à prendre des congés (peut-être tous vos congés 2020 pour couvrir juin et début juillet !!) **Comment peut-on considérer que nous soyons en congés/vacances normales alors que l'état d'urgence est toujours en vigueur !!** Nous trouvons cela abberant et allons prendre l'attache du national.

7 – Arnaque numéro 7.

Les camarades de solidaires ont annoncé que **Dusopt voudrait limiter à 10 jours le nombre de congés en juillet/août...** A surveiller, ce n'est pas non plus admissible. **Sur la question concernant le report des congés 2019,** la question est toujours en suspens au national, ce n'est plus la date du 04/05 mais aucune autre date n'est sortie pour l'instant. Les jours RTT/congés ne donnent pas lieu à jour fractionnement sur la période 16/04 – 31 mai.

Nous rappelons qu'un préavis de grève Finances Publiques court jusqu'en juillet.

Campagne IR :

70% de « décrochés » dans les CDC.

Dans les SIP, les 2042 papier ont augmenté sensiblement à cause sans doute de la date limite de dépôt habituelle estime le directeur.

Les RDV téléphoniques marcheraient bien ; le téléphone a encore augmenté et les E-contacts sont stables.

ATTENTION « pour cet été », la DG ne veut pas de ventilateurs,... il va faire chaud dans certains bureaux !! Signalez-nous tout problème.

Des collègues syndiqués vont passer pour le CHS-CT dans tous les services pour constater les problèmes de matériels, distanciations ou autres, profitez-en pour leur signaler tout problème ou questionnement.

La CGT se battra et prendra toutes les initiatives possibles pour défendre la santé des agents.

La CGT Finances Publiques 11 attire l'attention des collègues à ne se laisser faire en aucune circonstance malgré la situation.

De manière plus générale, le gouvernement Macron/Philippe et l'oligarchie financière (les monopoles) entendent nous faire payer. **Nous ne paierons pas !** Et nous devons nous préparer à une nouvelle offensive contre les travailleurs. Le déconfinement du 11 mai a été clairement envisagé pour faire repartir l'économie et les profits dans la concurrence internationale, **la réouverture des établissements scolaires** dans des situations hallucinantes est ouvertement destinée à libérer les travailleurs qui devront aller dans les entreprises ... en attendant des gardes à vue ont lieu à cause de banderoles « aux fenêtres », des manifs du 1er mai respectant les distanciations sociales ont été réprimées (seul cas en Europe), le droit de « retrait » est menacé, les décideurs se protègent par une amnistie de leurs responsabilités éventuelles, certains travailleurs sont désignés comme « héros » pour mieux stigmatiser ceux qui demandent des gels, des blouses, des masques, des tests, des respirateurs, des lits, des moyens car les héros « ça ne demande rien !! »

.... Bref dès maintenant luttons contre ces injustices et préparons notre contre-offensive !

Fabrice Coucuron (co-secrétaire) pour la CGT DDFIP 11

N'hésitez pas, contactez les collègues de la CGT Finances Publiques 11

Envoyez des mails à la fois à cgt.ddfip11@gmail.com et à cgt.ddfip11@dgfip.finances.gouv.fr

Site de la section de l'Aude: <http://www.dgfip.cgt.fr/11/>